

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 73 (1985)

**Heft:** [12]

**Artikel:** Rapport "Femmes et santé" : on reste sur sa faim

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-277742>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# RAPPORT « FEMMES ET SANTE » ON RESTE SUR SA FAIM

La présentation à la presse du rapport Femmes et Santé par la Commission fédérale pour les questions féminines a soulevé de l'intérêt, car c'est le premier du genre en Suisse. Mais il a bien fallu constater que ce rapport ne répond qu'en partie à ce qu'on en attendait.

**A**l'origine, il y a l'intervention parlementaire du 7 décembre 1978 de Josi Meier, de Lucerne, alors conseillère nationale et maintenant conseillère aux Etats. Elle demandait, en raison des revendications féminines et en vue de la 10e révision de l'AVS, « une étude approfondie sur la période durant laquelle la femme exerce une activité, en particulier sur les exigences d'ordre physique et psychique que pose l'accomplissement des diverses tâches qui lui incombent... »

Chargée de cette étude, la Commission fédérale a donné mandat au groupe bâlois Somipops\* « d'exposer dans un bref rapport les conclusions des travaux menés dans le cadre du programme national de recherche sur l'économie et l'efficacité du système de santé suisse. »

La Commission a préparé avec Somipops un questionnaire détaillé. Elle est obligée de relever que le rapport ne répond qu'à une partie des questions. Le rapport constate bien l'état de santé de la population (hommes et femmes), mais il n'établit pas suffisamment les relations de cause à effet, par exemple entre l'accumulation des tâches et la plus grande morbidité des femmes, il ne permet donc pas encore de juger du bien-fondé des revendications des femmes quant à la politique sociale à adopter. Etablir que la santé des femmes coûte plus cher que celle des hommes en raison de la fonction reproductive ou de leur plus grande longévité ne veut pas dire que les femmes en soient responsables. A noter qu'on mentionne également parmi les facteurs du coût plus élevé de la santé pour les femmes leur « socialisation spécifique » et leur place dans la société en général...

La Commission conclut que, conformément au postulat Meier, une nouvelle étude doit être faite sur la santé des fem-



mes et leur attitude vis-à-vis de la santé. Cette étude devrait faire partie intégrante d'un programme national de recherche sur la santé de certains groupes de la population et le monde du travail. La commission insiste à juste titre sur cette double base.

Mme Meier avait également demandé que les femmes soient davantage asso-

ciées aux décisions de politique sociale (âge de la retraite, participation au financement de l'assurance maladie, etc.) qui devraient être prises sur la base de l'étude sur la santé. — (pbs)

\* SOMIPOPS = système des indicateurs socio-médicaux de la population suisse.

On peut obtenir ce rapport auprès de la Commission, Thunstrasse 20, 3006 Berne.

**ABONNEZ-VOUS !**  
 POUR LE RECEVOIR CHEZ VOUS 1 année      **Fr. 38.—**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° postal et lieu : \_\_\_\_\_

J'ai eu ce journal : par une connaissance  Au kiosque

A renvoyer à FEMMES SUISSES, case postale 323, 1227 Carouge